



Appel à contribution : Colloque DIM GESTES,

les 22 et 23 juin 2017, MSH Paris Nord

Travailleurs individualisés, précarisés ou isolés : quelles coopérations ? Quels collectifs ?

L'étude des collectifs de travail se fait généralement dans des métiers et des professions bien définis, stables, partageant une certaine tradition d'engagement collectif et de syndicalisation, avec de faibles turn-over et des moments de coprésences entre salariés permis par l'organisation et l'entreprise. Qu'en est-il quand ces conditions ne sont pas réunies, que l'organisation ne favorise pas les contacts, le sentiment d'appartenir à une même communauté de destin ou du moins d'avoir des intérêts communs ? Dans le cas de l'intérim, du travail indépendant, de la sous-traitance, du télétravail, quand il y a mise en concurrence ou séparation des salariés entre plusieurs établissements ou entités juridiques, peu ou pas de traditions syndicales, etc., comment se construisent le rapport au travail, l'identité ou le genre professionnel, les étayages sociaux, la coopération, la reconnaissance ? Quelles réponses les travailleurs ont-ils, ou non, réussi à donner par le passé aux défis posés par l'isolement ou la mise en concurrence ? Quelles réponses peuvent (ou non) donner les travailleurs aujourd'hui ? Quels sont les effets sur le rapport à la solidarité collective ? Le travail collectif ne se limite pas aux collectifs de travail, quelles autres formes a-t-il pris par le passé ? Quelles autres formes peut-il prendre ? Comment ce travail collectif peut permettre de co-construire le sens de l'activité, les processus de maintien de la santé au travail ? Peut-il aussi être un vecteur de restriction des marges d'autonomie individuelles, un facteur d'exclusion de ceux qui menaceraient les intérêts ou les valeurs du groupe ?

Les nouvelles formes de travail et de management, le secteur des technologies de l'information et de la communication, les mondes de l'art et de la création, l'auto-entreprenariat constituent des terrains possibles, parmi d'autres, pour étudier d'éventuelles formes alternatives de collectif, de nouvelles solidarités, de nouvelles formes d'organisation professionnelles. Mais d'autres emplois et statuts moins touchés par les innovations, en apparence du moins, moins valorisés aussi, figurent également parmi ces travailleurs et travailleuses isolé(e)s et peuvent pareillement être mis en avant. On peut penser, à titre d'illustration, aux chauffeurs ou livreurs travaillant pour des plateformes numériques, aux aides à domicile ou employées de service, au secteur du nettoyage, aux intérimaires, CDD, stagiaires et autres statuts précaires, aux travailleurs sans papiers, etc. Peuvent-ils, et comment, créer du collectif, mettre en débat leur travail et ses conditions de réalisation ? L'ont-ils fait par le passé ? Avec quels effets ?

Les réponses syndicales nouvelles constituent également un sujet possible : syndicats de site, collectifs de travailleurs, mobilisations diverses et transversales, occupations de sites avec des associations de la société civile, etc. Bref, toutes les façons particulières de faire collectif, qui mélangent du classique et de l'inédit. La question des nouvelles formes d'organisation juridique de représentation du personnel (représentation dans les franchises, réseaux...) et de leur mise en œuvre serait également intéressante à prendre en compte.

Les propositions d'intention d'une page sont à envoyer **avant le 3 mars 2017** en document Word à l'adresse suivante : colloque.gestes2017@gmail.com